

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 2 juillet 2025 à 20h.

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Evelyne MALET, Mireille DUCLOS-TORTEL, Sylvie PUEHLONG, Christine SERRET.
Messieurs Bernard LIS, Philippe PUIGMAL, Vincent ROCHETTE, Marc COUCHE.

Secrétaire de séance : Vincent ROCHETTE

Le quorum est atteint (présents 11, votants 11)

L'ordre du jour :

1. Approbation du PV du CM du 15 mai 2025
Approuvé à l'unanimité des présents

- Arrivée de Marc couche et Sylvie Puehlong

2. Attribution marché de travaux « Maison Girard »

La consultation de travaux a été engagée selon une procédure adaptée avec possibilité de négociation et lancée le mardi 27 mai 2025 pour une remise des offres fixée au mercredi 18 juin 2025 à 12h, délai de rigueur. Une publication a été réalisée au BOAMP (Bulletin Officiel des Marchés Publics) et sur la plateforme de dématérialisation achat public ; 13 offres ont été reçues dans les délais.

Le Maître d'œuvre a effectué le jugement des offres par application des critères énoncés au règlement de la consultation en son article 5 :

- L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants classés par ordre décroissant d'importance (cf document « Rapport d'analyse des offres ») :
 - 1) Valeur technique : 60%
 - 2) Prix de la prestation : 40%

Une seule offre est déclarée irrégulière pour le lot N°4 : la société PALMEIRA n'a pas effectué la visite sur site qui était obligatoire.

les conseillés projettent de changer le carrelage car jugé trop onéreux

lot 6 : doit être négocié car nous souhaitons enlever la sono et supprimer le RGI 45

nous autorisons la SPL de signer les marchés :

C = 0 A = 1 P = 9

- Arrivée de Philippe Puigmal

3. Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du Groupement Armand et Coutelier Architectes

Le conseil municipal s'est réuni le 22 avril 2025 et a approuvé la modification de l'APD (Avant-Projet Définitif), le plan de financement actualisé et la demande de subvention à la Région Sud (Délibération N° 17 /2025). Le total des honoraires incluait le montant des honoraire de la Maîtrise d'œuvre soit 9 749.50€ qui fait l'objet de l'avenant précité.

C = 0 A = 1 P = 10

4. Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.).

Le projet de délibération ci-joint a été validé dans un premier temps par le Centre de Gestion de la fonction publique.

Le présent régime indemnitaire attribué aux agents de la collectivité doit être modifié au regard du cadre d'emploi concerné, à savoir :

- Rédacteur : création de ce poste (pour la secrétaire)
- Agent de maîtrise (pour l'agent communal)

C = 0 A = 0 P = 11

5. Attribution des subventions 2025

- 330 euros pour l'école de villedieu :
C = 0 A = 0 P = 11
- 100 euros pour les Jeunes agriculteurs :
C = 0 A = 0 P = 11
- 100 euros pour l'association La Garance :
C = 0 A = 1 P = 10

6. Appel de fonds FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) 2025

- Cote part de 110 euros :
C = 0 A = 0 P = 11

7. Transfert de bail pour l'appartement rue de l'église.

Amélie Straet locataire du logement 19A rue de l'église a quitté Buisson et demande de transférer son bail à son ancien compagnon, père de ses 4 enfants.

Conformément à l'article 1-12 du bail de location le conseil municipal a accepter ce transfert et autorise le maire à signer ce nouveau bail.

C = 0 A = 0 P = 11

8. Avenant au contrat de location gérance du « Bistrot de Buisson »

ajout du sous sol du Bistro (65 m2 : 25+40) au contrat déjà existant :

Marc Couche propose d'augmenter le loyer "même de façon symbolique"

Il est retenu que le sous-sol est ajouté au contrat existant. Il n'y aura pas d'augmentation de loyer.

C = 0 A = 2 P = 9

9. Questions diverses :

- Antenne

- Site internet

Bernard Lis explique que nous sommes en train de passer de l'ancien serveur au nouveau.

- **Dépôt sauvage**
Des photos ont été prises, et les déchets évacués ! ils sont toutefois conservés comme pièce à conviction.
Une plainte est déposée.
- **Suivi du litige avec la « SARL Bistrot de Buisson »**
le jugement est reporté au le 7 Août
- **Inauguration du samedi 24 mai 2025**
- **Nettoyage région Sud samedi 31 mai 2025**
Peu de participants mais beaucoup de sacs poubelles remplies ...
Philippe Puigmal s'engage d'organiser le nettoyage des plastiques au bord de l'Aygue en Octobre 2025.
- **Recensement de la population : janvier/février 2026**
- **Piano :**
Il est en cour de réparation. il a été transféré dans la petite salle de Laparant.
- **Publication de l'offre d'emploi de secrétaire générale de mairie**
La publication est envoyé

Fin de la séance à 21h45.

Le secrétaire

Vincent ROCHETTE



Le Maire

Chantal FRITSCH

